

DTA / PARIS

CHEF DE DIVISION MCU/1

Libellé de l'AVE : DTA-Chef de division*DTA/MCU/1

Restrictions : C/D/P+9

Unité organisationnelle : Bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien

Vacance : Immédiate

Contacts : MANTOUX, Gilles - 01 58 09 40 07
 gilles.mantoux@aviation-civile.gouv.fr
 MESQUIDA, Philippe - 01 58 09 47 12
 philippe.mesquida@aviation-civile.gouv.fr

Définition	<p>Outre le chef de la mission, son adjoint et un pôle ciel unique, la mission du ciel unique européen et de la réglementation de la navigation aérienne comprend le bureau de la réglementation de la navigation aérienne et de l'espace aérien qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est en charge de l'élaboration et de la mise à jour de la réglementation relative à la navigation aérienne et notamment à l'espace aérien, aux services de la navigation aérienne, à la sécurité de la gestion du trafic aérien ainsi qu'aux procédures et aux équipements de navigation aérienne, et de sa conformité aux règles internationales et communautaires ; - assure la gestion de l'espace aérien national, en liaison avec le ministère de la Défense, et prépare, en liaison avec les organismes civils et militaires concernés, les travaux du directoire de l'espace aérien et assure leur suivi ; - contribue au fonctionnement du bloc d'espace aérien fonctionnel FABEC avec les Etats parties prenantes, en liaison avec les autorités militaires, la direction des services de la navigation aérienne et la direction de la sécurité de l'aviation civile ; - participe aux travaux internationaux correspondants de l'UE, notamment de l'AESA, et d'Eurocontrol, ou assure la participation d'experts à ces travaux ; - contribue aux travaux de l'OACI dans le domaine de la navigation aérienne, à la coordination des experts concernés, et participe à ces travaux le cas échéant, notamment dans les domaines de la planification de la navigation aérienne.
-------------------	---

Tâches	<p>Le chef de division Procédures et Équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gère son domaine réglementaire, attribue et suit les dossiers, - initie et propose la modification de textes législatifs et réglementaires, - représente l'administration auprès des partenaires du secteur, - représente l'administration devant les instances administratives françaises, européennes et internationales lors de l'élaboration de textes à caractère normatif, - répond aux propositions normatives relatives à son secteur émanant des instances européennes et internationales, - s'assure de la qualité de la norme, - participe à l'évaluation, l'élaboration et à la conduite des politiques publiques dans son domaine. <p>En outre, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est chargé de l'élaboration et de l'entretien des textes réglementaires correspondant à la transposition des annexes 3, 4, 10 (volumes 1, 3 et 4), 14 (certaines parties du volume I), des PANS OPS de l'OACI (document 8168 volume II), ainsi que des éventuelles directives européennes dans les domaines concernés, - est chargé de l'élaboration et de la mise à jour de la réglementation relative à l'établissement des procédures de vol aux instruments et des règles d'implantation des obstacles à la navigation aérienne, notamment les éoliennes, - suit l'élaboration des règlements européens dans les domaines relevant de sa compétence mentionnés ci-dessus, - suit les activités des experts envoyés par la France aux réunions internationales à l'OACI, à l'AESA et à Eurocontrol dans ces domaines, représente la France à certaines de ces réunions, - prépare les audits OACI et de l'AESA concernant ces annexes, documents et règlements,
---------------	---

- coordonne la démarche de concertation et de communication sur l'évolution de la réglementation dans les domaines mentionnés ci-dessus avec la Défense, les représentants des usagers de l'espace aérien français et du personnel, ainsi qu'avec la direction de la sécurité de l'aviation civile, la direction des services de la navigation aérienne et Météo France.

**Profil
Qualifications**

Techniques de base :

- Connaître les bases de la légistique,
- Connaître le droit public national et de l'Union européenne applicable au secteur,
- Maîtriser les différents processus et circuits de prise de décision y compris de l'Union européenne,
- Maîtriser les connaissances techniques liées au secteur,
- Maîtriser les enjeux du secteur et connaître les acteurs et leur positionnement,
- Savoir conduire des projets,
- Capacité de rédaction,
- Maîtriser l'anglais parlé et écrit.

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe et travailler en réseau,
- Avoir le sens des relations humaines,
- Etre capable de gérer la diversité des points de vue,
- Savoir anticiper et faire preuve d'initiative,
- Savoir analyser, identifier les problèmes et proposer des solutions,
- Etre capable de synthétiser des informations de natures différentes (économiques, techniques, scientifiques, réglementaires) et prendre des décisions,
- Savoir négocier et convaincre,
- Avoir le sens de l'organisation.